

## Enjeux de la laïcité I Présentation

George Leroux and Jocelyn Maclure

---

Number 234, Fall 2010

Enjeux de la laïcité I

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61943ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Leroux, G. & Maclure, J. (2010). Enjeux de la laïcité I : présentation. *Spirale*, (234), 31–33.

# Enjeux de la laïcité I

PAR GEORGES LEROUX ET JOCELYN MACLURE

Depuis le dépôt du rapport de la Commission sur les accommodements en matière religieuse et culturelle (Bouchard-Taylor), qui mettait de l'avant le concept de laïcité ouverte, le débat sur la nature de la laïcité au Québec n'a cessé de se complexifier. Lors de la réception du prix Condorcet-Dessaules du Mouvement laïque québécois, à l'automne 2009, le sociologue Guy Rocher a critiqué cette conception : « *Je crois que c'est très dangereux d'adopter une position plus ou moins ouverte, où les balises deviennent vagues, où on tombe dans le cas par cas. Il faut des balises claires pour ceux qui administrent les institutions publiques. Je ne crois qu'en une sorte de laïcité, que malheureusement le rapport appelle "rigide" ou "sévère". L'utilisation d'adjectifs n'est jamais innocente. J'espère que les autorités, un jour, quand la lumière se fera à Québec, établiront clairement la laïcité de l'État québécois.* »

On pourrait résumer ainsi le débat : en l'absence d'un régime politique souverain et d'une loi particulière promulguant diverses dispositions relatives à la séparation des confessions religieuses et de l'État, l'interprétation de la laïcité dépend pour l'essentiel de l'interprétation des articles pertinents des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne. Pour certains, les garanties offertes par les chartes suffisent à protéger l'égalité des citoyens et la liberté de conscience et de religion ; pour d'autres au contraire, l'extension du domaine des « accommodements raisonnables » signale une lacune fondamentale, mettant en péril notamment l'égalité des sexes et l'équité, et requiert la préparation d'une charte de la laïcité. Au début de l'année 2010, deux textes importants, tous les deux publiés dans le journal *Le Devoir* sous la forme de manifestes, ont exposé les arguments soutenant ces deux positions et plusieurs colloques et rencontres ont permis de préciser les enjeux<sup>1</sup>. Le rapport de la Commission Bouchard-Taylor recommandait au gouvernement la préparation d'un livre blanc sur la laïcité, mais cette recommandation n'a pas été suivie. Le projet de loi 94 (*Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements*) est actuellement discuté en commission parlementaire, mais aux yeux de ses critiques, comme Louise Beaudoin, députée du Parti québécois, ce projet de loi ne saurait se substituer à l'adoption d'une charte de la laïcité. Plusieurs juristes, et notamment M<sup>e</sup> Pierre Bosset, ont exprimé de leur côté de sérieuses réserves sur la possibilité de promulguer une telle charte dans le contexte politique actuel.

\* \* \*

Où en sommes-nous ? Comment proposer des repères dans un débat qui fait se joindre, de manière très intime, l'histoire, le politique et la discussion théorique ? Comment faire progresser ce débat en tenant compte des défis du pluralisme des valeurs et de l'immigration ? Dans le présent dossier, nous examinons à la lumière de publications récentes les principaux enjeux de la laïcité dans les sociétés contemporaines. La variété des questionnements ne doit pas nous étonner, car la laïcité recoupe aussi bien l'histoire de la séparation des pouvoirs, progressivement accomplie dans l'Europe des Lumières et exemplairement mise en œuvre dans la Loi française de 1905, que la discussion de cas particuliers, comme le port des signes religieux dans la fonction publique ou l'enseignement de la culture religieuse dans l'école. Le cas de la France domine ce débat, à la fois de loin et de haut : d'une part, l'histoire de la République a conduit à l'adoption d'un modèle qui, en dépit de nombreuses difficultés, résiste au processus de la globalisation et aux demandes identitaires dans un contexte de pluralisme croissant ; d'autre part, l'idéal laïque républicain se fonde sur une philosophie politique qui hérite d'une longue tradition rationaliste. Mais l'exemple français, que plusieurs voudraient voir simplement transposé au Québec, se heurte à plusieurs difficultés, au nombre desquelles on placera surtout la philosophie libérale et sa défense, plus nuancée que ce que l'on prétend souvent, des droits fondamentaux, dont la liberté de conscience et de religion.

Dans ce contexte, malgré le fait qu'aucun ouvrage présentant les positions de théoriciens du multiculturalisme, comme Will Kymlicka par exemple, ne figure dans le présent dossier, il faut bien noter que la primauté des références françaises n'est pas seulement un trait culturel ou linguistique qui peut se fonder sur un projet républicain pour le Québec ; c'est aussi une doctrine forte de la laïcité, marquée par la rigueur et l'économie d'application. Plusieurs études montrent cependant que cet idéal laïque se paye d'une forte requête d'homogénéité au sein de la République et qu'il exige des limitations aux droits individuels. Non seulement au chapitre des demandes d'accommodement en matière de vêtement ou de pratique religieuse publique, mais plus généralement concernant les conceptions du juste et du bien. Dans son livre *Formations of the Secular* (Princeton, 2003), Talal Asad soutient que cet idéal se fonde à la fois sur le rationalisme des Lumières, connotant une forme de despotisme éclairé (la capacité des élites à éduquer le peuple vers la conception du bien) et sur la démocratie, exigeant le consentement de tous aux principes de la laïcité. Dans les sociétés marquées par le pluralisme moral, la concurrence des visions du bien et du juste tend à réintégrer les croyances religieuses dans la vie sécularisée. La réponse à ce défi ne saurait être simplement le repli rigide sur un rationalisme arrogant, menant à des solutions prétendument évidentes au sujet de la place de la religion dans la sphère publique, mais la discussion publique de la signification à donner aux droits présents dans nos chartes, tout autant que celle des limites de l'accommodement. Même dans une situation idéalisée où un gouvernement déciderait de promulguer une loi reproduisant la laïcité républicaine, à la française, et même dans le cas où il le ferait dans un contexte souverain, cette loi aurait néanmoins à être appliquée dans le contexte d'un pluralisme des conceptions du bien. On parle souvent de « *gestion de la diversité* », mais une réflexion rigoureuse sur la laïcité doit aller au-delà de la « gestion » ; il est question d'une réflexion sur les valeurs communes et les limites de l'État. Là où la tradition française valorise l'autorité de l'État et tend à considérer la diversité culturelle et religieuse comme un obstacle à son extension, la tradition anglo-saxonne tend au contraire à valoriser cette diversité comme une richesse et à se méfier du pouvoir de l'État.

\* \* \*

Ce débat a des effets directs sur les notions de citoyenneté, pour des raisons que Jean Baubérot, dans l'ensemble de ses travaux, n'a cessé de mettre en évidence : la citoyenneté est certes une position abstraite, dégagée de tous les particularismes, et elle fait se rejoindre dans la société, par la voix de l'État, tous les citoyens reconnaissant les valeurs de l'État exprimées dans les chartes ou dans la constitution. Mais cette citoyenneté héritière des Lumières suppose un renoncement important à la particularité (diversité religieuse, sexuelle, etc.) et dans le contexte contemporain, c'est cette diversité qui s'exprime fortement, en raison surtout de l'individualisme social. Jean Baubérot pense que cette diversité demeure un impensé du discours sur la République et que les sociétés actuelles montrent beaucoup de réticences à consentir les sacrifices exigés par l'homogénéité républicaine et la sécularisation laïque et désenchantée. De manière symétrique, les sociétés inspirées par un modèle libéral, comme la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada, n'ont jamais été attirées par le républicanisme français, qu'elles ont toujours considéré comme un système trop prompt à restreindre les droits fondamentaux. Mais elles connaissent de graves problèmes d'unité culturelle et dans certains cas, comme les Pays-Bas, critiquent ouvertement les modèles multiculturels qui ont commandé leurs politiques publiques au cours des trente dernières années. Le multiculturalisme ici est alors compris dans sa variante communautarienne plutôt que libérale ou civique.

La géopolitique de la laïcité constitue de ce point de vue une des entrées les plus riches dans la discussion ; aux yeux de plusieurs, le Québec contemporain est un véritable laboratoire des solutions à venir. Les tensions y sont vives et l'évolution des politiques publiques demeure sensible aux débats. La proposition d'une laïcité libérale et pluraliste, mise de l'avant par la Commission Bouchard-Taylor, n'a pas reçu toute l'attention qu'elle mérite et, dans les ouvrages recensés dans le présent dossier, on trouvera plusieurs analyses permettant d'y revenir. On a beaucoup discuté du concept de l'interculturalisme, mais s'agit-il d'une conception substantielle de la laïcité ? Il est sans doute critiquable de fusionner, comme Jean Baubérot l'a suggéré, l'interculturalisme et la laïcité ouverte. Ce point aussi mériterait discussion.

\* \* \*

Comme responsables de ce dossier et premiers signataires du manifeste sur le pluralisme, nous ne cachons pas notre position critique face à l'application d'un républicanisme rigide ; mais nous ne pensons pas non plus que

la solution pour le Québec réside dans un multiculturalisme tous azimuts, reconduit souvent abusivement, sur le plan des principes comme dans la pratique, au texte de la constitution canadienne. Nous avons choisi des ouvrages représentant ces deux tendances et nous avons fait l'effort de mettre en lumière la diversité des points de vue. Comme le montre la bibliographie annexée à notre dossier, la publication dans le domaine est très riche et encore n'avons-nous fait aucun effort particulier vers la réflexion américaine et anglo-saxonne, sans parler des travaux très riches sur les rapports entre la religion et la politique en Inde, en Turquie ou au Sénégal, pour ne nommer que quelques exemples.

Nous avons placé en tête de ce dossier un texte que nous avons demandé à Micheline Milot et Jean Baubérot. L'examen de leur bibliographie montre que l'un et l'autre comptent parmi les théoriciens les plus importants et les plus influents aujourd'hui. Il n'était certes pas possible de présenter tous leurs travaux, nous avons dû faire des choix. Nous avons aussi choisi de présenter le grand livre de Charles Taylor, *A Secular Age*. Bien que la traduction française préparée par les éditions du Boréal et du Seuil ne soit pas encore parue, ce livre apporte une perspective historique et philosophique générale, nécessaire pour replacer tous les débats. Pour les autres contributions, notre choix s'est porté vers des ouvrages importants, qu'il s'agisse de la situation du Québec, de la France ou encore de la laïcité en islam. De cet ensemble, une constatation importante se dégage : les solutions simples font illusion et, comme en toute chose, la nuance historique et critique est encore le meilleur moyen de tracer le chemin. L'idéal laïque demeure un idéal politique, on ne peut se contenter de le discuter comme une thèse de philosophie : il commande une application, il peut déterminer des politiques et des réglementations lourdes de conséquences. Le Québec a tout intérêt à peser soigneusement les arguments des uns et des autres, à interpréter son histoire à la lumière de choix importants et à envisager l'avenir de la société comme un avenir préparé en commun. Notre souhait est que ce dossier puisse contribuer à cette réflexion de manière sereine et positive.

<sup>i</sup> Voir le *Manifeste pour un Québec pluraliste* ([www.pourunquebecpluraliste.org](http://www.pourunquebecpluraliste.org)), publié le 3 février 2010, et le *Manifeste pour un Québec laïque et pluraliste* ([www.quebeclaïque.org](http://www.quebeclaïque.org)), publié le 16 mars 2010.

## Éléments de bibliographie

Ce choix de références est proposé à titre de lectures complémentaires aux titres de ce dossier et ne représente pas, cela va de soi, un travail bibliographique fouillé sur la question. Pour un suivi analytique de cette bibliographie, nous ne pouvons que

renvoyer au site de l'École pratique des hautes études de Paris, préparé par l'Institut européen de sciences des religions. Nous remercions Mireille Estivalézes pour sa collaboration à cette bibliographie.

ASAD, Talal, *Formations of the Secular. Christianity, Islam, Modernity*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

BAUBÉROT, Jean (sous la direction de), *La laïcité à l'épreuve. Religions et libertés dans le monde*, Paris, Universalis, 2004.

BAUBÉROT, Jean, et WIEVIORKA, Michel (sous la direction de), *De la séparation des Églises et de l'État à l'avenir de la laïcité. Entretiens d'Auxerre*, Paris, Éditions de l'Aube, 2005.

BAUBÉROT, Jean, *Laïcité 1905-2005. Entre passion et raison*, Paris, Éditions du Seuil, « La couleur des idées », 2004.

BAUBÉROT, Jean, *L'intégrisme républicain contre la laïcité*, Paris, L'Aube, 2006.

BAUBÉROT, Jean, *Les laïcités dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007.

FARAGO, France, *La laïcité, tolérance voilée ?*, Paris, Éditions Pleins Feux, 2005.

FOUREST, Caroline, *Tirs croisés. La laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

HAARSCHER, Guy, *La laïcité*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2005.

HAROUN, Sam, *L'État n'est pas soluble dans l'eau bénite. Essai sur la laïcité au Québec*, Québec, Le Septentrion, 2008.

KAHN, Pierre, *La laïcité*, Paris, Le cavalier bleu, 2005.

LAROCHE, Jean-Marc, *La religion dans les limites de la cité*, Montréal, Liber, 2008.

MILLOT, Micheline (sous la direction de), *La laïcité au Québec et en France*. Dossier du *Bulletin d'Histoire politique*, 2005.

MILLOT, Micheline (sous la direction de), « Les laïcités dans les Amériques », dans *Archives des sciences sociales des religions*, n° 146, avril-juin 2009.

PENA RUIZ, Henri, *Dieu et Marianne. Philosophie de la laïcité*, Paris, PUF, « Fondements du politique », 1999.

PENA RUIZ, Henri, *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Paris, Gallimard, « Folio actuel », 2003.

PENA RUIZ, Henri, *Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 2005.

POULAT, Émile, *Notre laïcité publique*, Paris, Éditions Berg international, 2003.

RENAUT, Alain, et TOURAINE, Alain, *Un débat sur la laïcité*, Paris, Stock, 2005.

ROBERT, Jacques, *La fin de la laïcité ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004.

WILLAIME, Jean-Paul, *Europe et religions*, Paris, Fayard, 2004.